

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 7 février 2024**

Communication n° 08/02.2024

Objet: employés communaux

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Conformément à l'art. 29 du statut du personnel communal, comme objet de sa compétence, la Municipalité a décidé d'adapter les traitements au coût de la vie, en se basant sur l'indice d'octobre 2023. Ainsi, au 1^{er} janvier 2024, les salaires des employés communaux ont été indexés de 1.7%.
2. Selon l'art. 37 du statut du personnel communal, les employés reçoivent une prime de fidélité pour les années de services dans la Commune. Dans le courant de l'année 2024, les collaborateurs communaux qui bénéficieront de ces dispositions sont:

Pour 15 ans de services:

- M^{me} Isabel Silva Ribeiro, aide-concierger

Pour 20 ans de services:

- M. Denis Berger, employé polyvalent au service de l'environnement et des espaces publics
- M^{me} Brigitte Golaz, aide-concierger
- M^{me} Maria Madalena Machado, aide concierger

Nous les remercions toutes et tous pour leur engagement et leur fidélité vis-à-vis de la Commune.

3. Depuis la dernière communication relative aux employés communaux faite au Conseil communal, quelques changements au sein de notre administration communale sont intervenus, dont nous vous faisons part ci-après.

Par simplification, nous listons les différents changements, service par service:

- Démission de M. Philippe Lenoir au 31 mars 2024, chef du service de l'environnement et des espaces publics.

La procédure pour son remplacement est en cours.

- Démission de M^{me} Audrey Vulliamy au 31 janvier 2024, apprentie employée de commerce
- Procédure en cours pour repourvoir le poste d'assistant technique à 50% auprès du service de l'urbanisme et des infrastructures
- Engagement de M. Thibault Ruchet au 1^{er} avril 2024, en qualité de civiliste auprès du service de l'environnement et des espaces publics

La Municipalité

Saint-Prex, le 7 février 2024/CS – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Stéphane Porzi, Syndic, au 079 446 34 35